

# Le Premier ministre russe en visite à Alger

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4295 - Mardi 10 octobre 2017 - Prix : 10 DA

Abdelghani Zaâlane en visite à Béjaïa

## Une section de 10 km de l'autoroute mise en service

Commerce/Protection du consommateur

## Ministère et associations en concertation

### Que feront les séparatistes catalans ?

Par Mohamed Habili

Tous les regards sont aujourd'hui tournés vers la Catalogne, où se joue un moment crucial du bras de fer mettant aux prises le gouvernement central espagnol et les séparatistes, majoritaires dans le Parlement régional sinon dans la rue. Les manifestations d'hier soir, tant en Catalogne qu'ailleurs, de ceux qu'on appelle déjà les unionistes ont pu faire impression par leur ampleur, mais elles n'ont pas pour autant fait oublier celles des séparatistes qui les avaient précédées, tout aussi importantes en effet. A s'en tenir aux déclarations du président du gouvernement régional, c'est aujourd'hui que le Parlement proclamera l'indépendance de la Catalogne, en droit fil du référendum du 1<sup>er</sup> octobre, où, comme on le sait, le oui l'a emporté à plus de 90% des voix exprimées. Mais le fera-t-il, maintenant qu'il a vu la détermination de Madrid à récuser jusqu'à l'idée de sécession, et éventuellement à tout faire pour l'empêcher ? On le saura au cours de cette journée. On sait par contre d'ores et déjà ce que fera le gouvernement espagnol si cette indépendance est malgré tout proclamée : l'autonomie de la Catalogne sera suspendue, la région sera placée sous tutelle, une disposition prévue par la Constitution espagnole mais qui n'a jamais été mise en œuvre. Souvent quand les crises arrivent à leur point de rupture, l'observateur, aussi près qu'il puisse être de son objet, a autant de mal à imaginer que les événements prennent telle tournure plutôt que l'autre, en général parmi les deux voies principales.

Suite en page 3

## La presse écrite traverse la plus grave crise de son histoire

# 60 titres ont disparu des kiosques



«Mais le paysage reste dense, avec 140 titres toujours en activité», a souligné Djamel Kaouane. «La crise financière a impacté le secteur de la presse et des titres pourraient disparaître. C'est une conséquence évidente. Il faut donc revoir le modèle économique. C'était le cas aussi dans les pays développés, notamment aux USA où de grands titres ont disparu ces dernières années. La presse doit absolument faire sa mue et mettre le pied dans le 21<sup>e</sup> siècle marqué par le défi du numérique», a-t-il expliqué.

Lire page 2

Algérie/France

## Prorogation de la convention avec les Laboratoires Sanofi



Galerie Ahmed et Rabah Asselah

## Katia Challal expose ses œuvres

La presse écrite traverse la plus grave crise de son histoire

# 60 titres ont disparu des kiosques

■ «Mais le paysage reste dense, avec 140 titres toujours en activité», a souligné Djamel Kaouane. «La crise financière a impacté le secteur de la presse et des titres pourraient disparaître. C'est une conséquence évidente. Il faut donc revoir le modèle économique. C'était le cas aussi dans les pays développés, notamment aux USA où de grands titres ont disparu ces dernières années. La presse doit absolument faire sa mue et mettre le pied dans le 21<sup>e</sup> siècle marqué par le défi du numérique», a-t-il expliqué.

Par Meriem Benchaouia

Les temps sont durs pour la presse écrite ces trois dernières années. Le secteur traverse la plus grave crise de son histoire et dont il ne parvient pas à se sortir. Depuis le début de la crise économique en 2014, quelque 60 titres ont cessé de paraître. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le ministre de la Communication a fait savoir que 26 quotidiens et 34 hebdomadaires ont été contraints de tirer leur révérence. «Mais le paysage reste dense, avec 140 titres toujours en activité», a souligné Djamel Kaouane. «La crise financière a impacté le secteur de la presse et des titres



Djamel Kaouane, ministre de la Communication

pourraient disparaître. C'est une conséquence évidente. Il faut donc revoir le modèle économique. C'était le cas aussi dans les pays développés, notamment aux USA où de grands titres ont disparu ces dernières années», a-t-il expliqué. Ainsi, le premier responsable du secteur a appelé les journaux à s'adapter à la nouvelle donne que représentent l'internet et les réseaux sociaux. En effet, la presse papier en Algérie peine toujours à négocier le virage du numérique. Pour preuve, les recettes publicitaires des journaux et les ventes poursuivent leur chute vertigineuse à mesure que le lectorat se tourne vers de nouvelles sources d'informations. Sans parler des annonceurs qui sont moins présents. Ce n'est un secret pour personne, la publicité est une source de revenu indispensable à la survie du titre. Seulement, avec la baisse des lecteurs, les annonceurs ne prennent plus le risque d'investir dans un journal pour faire apparaître leurs entreprises mais préfèrent s'afficher

sur internet. Autant de paramètres qui, selon le ministre, posent un «problème existentiel pour les médias classiques», d'où l'impératif «de repenser le métier», a-t-il ajouté. «La presse doit absolument faire sa mue et mettre le pied dans le 21<sup>e</sup> siècle marqué par le défi du numérique. Pour être attractive et reprendre ses lettres de noblesse, celle-ci doit revenir à sa vocation initiale et universelle, celle d'informer», a-t-il préconisé.

L'invité a affirmé que la majorité imprimait dans les imprimeries de l'Etat qui souffraient des créances impayées des journaux. Selon lui, le total des impressions de la presse algérienne frôlait les 900 000 exemplaires/jour. «Il y a eu plusieurs plans pour essayer de trouver un terrain d'entente avec les mauvais payeurs», a-t-il précisé. Par ailleurs, le ministre a annoncé la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (l'ARPE) d'ici à la fin de l'année en cours, comme l'a déjà déclaré le Premier ministre, lors de la

présentation du plan d'action du gouvernement». Dans ce sens, Djamel Kaouane a affirmé que son département était à l'écoute de la communauté de la corporation. «Nous assumerons nos responsabilités pour faciliter la mise en place de l'ARPE. Les portes du ministère sont ouvertes à tout le monde pour la concertation afin d'assurer le succès de la mise en place de cette autorité. Nous y allons résolument», a-t-il ajouté.

Abordant l'état actuel de la presse nationale, dont la question de la publicité, le ministre a récusé l'accusation selon laquelle celle-ci est un moyen de pression exercé par les pouvoirs publics à l'encontre des médias, soutenant qu'au contraire, la publicité institutionnelle «est un moyen de soutien ayant permis la survie de l'ensemble des médias», notamment privés. Reconnaisant un recul de cette publicité de l'ordre de 65% entre 2015 et 2016, il a qualifié d'implorantes les dettes contractées par des titres auprès de la

α Société d'impression algérienne (SIA), lesquelles constituent «des boulets pour la Simpral et l'Enap». «C'est une autre forme de soutien à la presse algérienne, le papier presse est acquis au prix du marché mondial mais il est soutenu», a-t-il indiqué notant que les coûts d'impression remontent aux années 1990, ce qui est en-deçà de la vérité du marché. Concernant les agréments que les chaînes TV privées devront recevoir prochainement, il a indiqué que l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) «sera très bientôt opérationnelle et assumera toutes ses missions dans le cadre de ses prérogatives délimitées par la loi».

## Le ministre de la Communication «n'a rien à voir» avec le blocage de TSA

S'expliquant sur l'inaccessibilité du site électronique TSA en Algérie depuis quelques jours, Djamel Kaouane a affirmé que le ministère de la Communication «n'a rien à voir» avec ce blocage sur les réseaux d'Algérie Télécom et Mobilis. «Il n'y a pas de problème de censure, c'est juste une question liée à Algérie Télécom». «On vous coupe l'électricité, il faut s'adresser à Sonelgaz», a-t-il dit, pour agréer son propos. Il a assuré qu'aucune censure n'est exercée dans les médias publics contrairement à la presse privée où cette pratique est connue. A la question de savoir si les médias publics subissent de la censure, le ministre a affirmé le contraire, partant de sa propre expérience et a fortement plaidé pour l'existence de «débats contradictoires» dans la scène médiatique nationale. «J'ai été pendant longtemps journaliste dans le secteur public, je n'ai jamais été censuré. Contrairement à l'idée reçue, je n'ai jamais reçu un coup de téléphone, chose, par ailleurs, que j'ai connue lors de mon passage dans des médias privés», a-t-il confié. **M. B.**

Abdelghani Zaâlâne en visite à Béjaïa

## Une section de 10 km de l'autoroute mise en service

Bonne nouvelle pour les usagers de la RN 26. Le tronçon de la pénétrante autoroutière situé entre le village Biziou dans la commune d'Amalou et le village Akhnak relevant de la municipalité de Seddouk autrement dit le PK48 sur 10 km a été mis en service hier par le ministre des Travaux publics et des Transports Abdelghani Zaâlâne qui était en visite de travail et d'inspection qui l'a conduit à inspecter plusieurs chantiers et projets en cours de réalisation à travers la wilaya. Autrement dit, c'est le tronçon évitant le centre-ville d'Ouzellaguen ou Ighzer Amokrane et de bout en bout. Ce tronçon intervient après l'ouverture du tronçon El-Adjiba et à Akbou sur 42 km il y a plusieurs mois. Le ministre a demandé aux responsables du secteur, aux autorités et aux responsables de l'entreprise en charge du projet de maintenir le rythme du tra-

vail afin de finir une autre section de 15 km entre Takariet ou Seddouk jusqu'à El-Kseur vers la fin du premier trimestre 2018. «Nous allons essayer d'ouvrir rapidement d'autres sections, un plan a été tracé à cet effet et bientôt la ville de Béjaïa sera reliée à l'autoroute Est-Ouest», a déclaré le ministre. Et d'ajouter : «nous allons poursuivre ce rythme de travail». La livraison de cette section de 10 km a été annoncée dans un premier temps pour le mois de juillet dernier, mais pour des raisons techniques et à cause des oppositions des riverains elle a été reportée. Inscrite en 2008, la liaison autoroutière de Béjaïa est toujours au stade de chantier. La moitié du projet a été livré mais le tronçon Ouzellaguen-Sidi-Aïch-Amizour est toujours en travaux. Il est considéré comme le plus difficile vu la longueur des tunnels et la nature géologique du sol. Il y

a aussi une autre section Amizour-Béjaïa. Le ministre des Travaux publics et des Transports a visité dès son arrivée dans la matinée le projet d'élargissement et de modernisation de la route des Gorges de Kherrata. Il est à rappeler que le consortium d'entreprises (Ouzgün, Cosider et ETRHB) en charge du projet, veut achever entièrement les travaux d'une portion de route longue de 1 600 mètres (englobant le nouveau tunnel achevé) avant la fin de l'année. Ce projet coûtera 900 milliards de centimes ; il a été lancé en 2015 et son achèvement est prévu en 2019. Sur les lieux, le ministre a demandé aux intervenants de se réunir jeudi afin de lever certaines contraintes et de coordonner leurs actions afin de mieux avancer. Il a exhorté toutes les entreprises qui y planchent d'accélérer le rythme des travaux et respecter le délai de réalisation comme il leur

a demandé d'ouvrir les sections qui seront prêtes. Abdelghani Zaâlâne a inspecté aussi l'échangeur des Quatre chemins à Béjaïa. Confié en 2010 à l'Engoa, les travaux de réalisation de ce projet avancent laborieusement. En visite sur le chantier début septembre, le wali de Béjaïa a sommé l'entreprise en charge du projet d'achever les travaux avant avril 2018. Les responsables de l'entreprise réalisatrice de ce projet ont alors présenté un planning d'interventions, afin d'avoir une vision claire du projet et rattraper le retard. Au port de Béjaïa, le ministre a visité la gare maritime et le parking à étages. Au niveau du port pétrolier, il a vu sur place les travaux de réhabilitation et de la mise à niveau des infrastructures de base de cette structure, notamment les travaux de confortement.

Hocine Cherfa

Medvedev veut «un partenariat mutuellement avantageux»

# Le Premier ministre russe en visite à Alger

■ A l'invitation de Ahmed Ouyahia, Dmitri Medvedev, Premier ministre russe, est arrivé à Alger pour une visite de travail de deux jours. Objectif : renforcer la présence économique russe en Algérie, notamment dans le secteur de l'énergie, consolider la coopération politico-sécuritaire et débattre des questions d'intérêt commun, en l'occurrence la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que dans la zone du Sahara-Sahel.

Par Lynda Naili

L'Algérie est «un partenaire fiable, au rôle-clé dans le continent africain», a estimé Dmitri Medvedev, Premier ministre russe, avant d'évoquer «les possibilités» pour les deux pays de développer «un partenariat mutuellement avantageux dans beaucoup de domaines» dont ceux de l'énergie nucléaire, l'industrie agroalimentaire, l'extraction de ressources, le transport maritime, les hautes technologies et de l'espace, le bâtiment et l'industrie pharmaceutique. Et pour cause, exprimant sa certitude quant à l'amélioration de la coopération économique russo-algérienne dans les années à venir, il considérera, dans un entretien accordé à l'APS la veille de sa visite à Alger, que «l'Algérie joue un rôle important en Afrique du Nord. Elle est l'un des Etats-clés de cette région stratégique. Qui plus est, Alger est un partenaire très fiable et ouvert à la coopération dans beaucoup de domaines». Dans ce contexte, il évoquera le rôle-clé de la Commission intergouvernementale mixte russo-algérienne de coopération commerciale, économique, scientifique et technique qui a tenu sa 8<sup>e</sup> réunion en septembre dernier à Alger. Laquelle commission, dira-t-il, a permis aux deux parties de tracer «des projets de coopération dans les domaines de l'industrie, des transports, du bâtiment, de la géologie, de l'agriculture, de la santé publique, de la science, de l'espace et de l'informatique». Aussi, estimera-t-il que ce partenariat économique peut être boosté à travers les forums économiques et le renforcement des liens d'affaires entre les opérateurs des deux pays.



## Vers la signature de plusieurs accords de partenariat dans différents secteurs

A ce titre, l'Algérie et la Russie, signataires en 2011 de «La Déclaration de partenariat stratégique», envisagent, à l'occasion de la visite du Premier ministre russe, de signer plusieurs accords de partenariat dans différents secteurs afin de hisser davantage le volume des échanges bilatéraux qui a doublé l'année dernière pour atteindre près de 4 milliards de dollars. Aussi, a-t-il assuré de la disponibilité de son pays à «offrir le soutien à nos partenaires algériens qui travaillent actuellement à transformer leur pays en centre industriel et énergétique régional de l'Afrique du Nord». Soulignant, à ce propos, la dynamique de partenariat traduite par la tenue de multiples forums d'affaires qui, selon lui, «posent les fondations de nouveaux pro-

jets conjoints». Et de rappeler, dans ce contexte, le déplacement d'affaires à Alger, juste après la tenue à Alger de la 8<sup>e</sup> réunion de la Commission intergouvernementale bilatérale, des représentants de grandes entreprises russes à l'instar de Gazprom, Transneft, Novatek, Inter RAO - Engineering, Ouralvagonzavod. Une coopération qui selon Medvedev a rencontré «un vrai succès». Ce qui lui fera dire que «la Russie et l'Algérie sont des exportateurs importants de gaz vers l'Europe. Ce fait nous aide à coopérer de manière concertée au sein des plates-formes internationales telles que le Forum des pays exportateurs de gaz, ou l'Opep s'il s'agit du pétrole.

La Russie apprécie grandement ce dialogue et les possibilités de trouver des compromis». S'agissant de la coopération dans le secteur énergétique nucléaire, Medvedev fera part d'«une base juridique solide

créée dans ce domaine». «Si l'Algérie décidait de créer une industrie nucléaire nationale, nous serions prêts à offrir nos technologies et nos solutions techniques (...) Nous sommes également prêts à étudier des projets concernant la production d'électricité propre par les installations éoliennes ou solaires», assurera-t-il.

## Syrie, Libye, Yémen, Mali... convergence des positions algéro-russes

Medvedev a fait part de la convergence de positions entre son pays et l'Algérie, notamment sur ce qui concerne le principe de non-ingérence extérieure dans les pays en conflit. S'agissant de ce dernier point «la Russie et l'Algérie ont des positions très proches sur le fait que les peuples de toutes les régions peuvent et doivent décider eux-mêmes de leur sort, résoudre eux-mêmes leurs problèmes intérieurs de manière pacifique, sans violence, par le dialogue et en s'appuyant sur le droit», avait-il déclaré.

Et d'ajouter qu'«aucune ingérence extérieure n'est ici acceptable. C'est le seul moyen de résoudre les conflits en Syrie, en Libye, au Yémen et au Mali. C'est le seul moyen de libérer les populations des tragédies et des guerres, de leur offrir une chance de vivre une vie normale, calme et surtout paisible».

Dans ce contexte, il dira que tout comme l'Algérie, son pays est favorable pour le «renforcement du rôle central de l'ONU et de son Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité pour la multipolarité».

L. N.

Commerce/Protection du consommateur

## Ministère et associations en concertation

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmerradi, a reçu les représentants de deux associations de protection du consommateur. Cette rencontre a permis aux deux parties d'échanger les idées et les points de vue et expliquer quelques mesures prises par le ministère pour la protection du consommateur ainsi que l'opérateur économique. S'inscrivant dans le cadre des rencontres de concertation avec les différents acteurs et professionnels du secteur du commerce, les deux entretiens ont eu lieu entre le ministre et le président de l'Union nationale de protection du consommateur, Harzelli Mahfoudh, et le président de l'as-

sociation El Aman pour la protection du consommateur, Hacem Manouar, selon le communiqué. Mohamed Benmerradi a affirmé «la nécessité d'associer les professionnels et les associations dans les démarches visant la protection du consommateur et le maintien du pouvoir d'achat du citoyen». Il a, à cet effet, mis en avant le rôle primordial que jouent ces partenaires dans la protection de l'économie nationale. Cette occasion a permis à ces deux associations d'échanger les idées et les points de vues et expliquer quelques mesures prises par le ministère pour la protection du consommateur ainsi que l'opérateur économique. Ainsi, les représentants

des deux associations ont «proposé l'élargissement de la coopération et du partenariat avec le secteur du commerce en vue de protéger le consommateur et lui assurer la sécurité alimentaire», appelant à davantage de rencontres de concertation et d'ateliers de formation à même de leur offrir de plus grandes opportunités dans leur travail de proximité et de sensibilisation. Le ministre a salué l'effort consenti par les différentes organisations et associations de protection du consommateur qui «font désormais des propositions et œuvrent pour la promotion du travail collectif», invitant ses hôtes, et à travers eux les autres associations, à «persé-

véer dans l'effort au service de l'intérêt général, en s'intéressant aux moyens modernes de communication pour toucher le consommateur à travers les réseaux sociaux sans pour autant négliger l'action de proximité qui demeure essentielle», indique le communiqué. Le ministre du Commerce, Mohamed Benmerradi, a fait savoir auparavant que des commissions s'attellent à élaborer une série de lois et de décrets qui s'inscrivent dans le cadre de la protection du consommateur, affirmant que «ces textes seront prochainement annoncés», précise un communiqué du ministère. Il a, en outre, appelé le partenaire professionnel

LA QUESTION DU JOUR

## Que feront les séparatistes catalans ?

Suite de la page une

On se prend à se dire que comme les séparatistes, aussi chauffés à blanc qu'ils puissent être, ont dû comprendre qu'ils ne sont pas en train de gagner la partie, contrairement à ce qui a pu leur sembler d'abord, mais de la perdre sans conteste possible, l'issue la plus raisonnable à la crise, ce serait qu'aujourd'hui ils annoncent l'ajournement de la proclamation d'indépendance, tout en laissant comprendre que cela ne signifie en aucune manière l'abandon pur et simple de ce projet. Mais la raison, ou la réalpolitik, prévaut-elle finalement ? Rien n'est moins sûr. Au point où en sont arrivées les choses, le plus probable au contraire est que le Parlement catalan fasse preuve de la même résolution que le gouvernement central, mais dans le sens opposé. On le menace de le dépouiller de ses droits s'il franchit la ligne rouge qu'on lui a tracée ? Cela revient en fait à laisser aux chefs séparatistes en son sein le choix entre passer outre l'avertissement, et continuer d'exister politiquement, évidemment dans des conditions autres que celles d'aujourd'hui, ou bien y obtempérer, et du même coup perdre la face. Eux qui ont fait tenir le référendum pour l'indépendance envers et contre l'avis de Madrid, lequel a fait tout ce qu'il pouvait faire alors pour l'empêcher, ne peuvent pas aujourd'hui ne pas faire comme ils avaient dit qu'ils feraient sans démentir du même coup de leurs électeurs. Il faut donc s'attendre à ce qu'ils proclament l'indépendance, et que le gouvernement réagisse en plaçant la Catalogne sous tutelle. Voilà tout ce sur quoi il est possible pour le moment de parier, sur la foi d'ailleurs non pas d'une quelconque spécificité espagnole mais de ce que l'on sait de la nature humaine. Les paroles engagent non moins que les actes. Et pour cause, elles aussi sont des actes. Les passions politiques ne sont pas moins tyranniques que les autres, à supposer que ce ne soit pas plus.

M. H.

à poursuivre les campagnes de sensibilisation et l'action de proximité en vue de protéger le consommateur et promouvoir l'économie nationale, à travers la conjugaison des efforts de professionnels et de l'administration. M. Benmerradi a souligné l'importance de telles rencontres, à travers lesquelles le ministère tend à consolider les canaux de dialogue et de concertation entre les différents partenaires, mettant l'accent sur la priorité des activités visant à protéger le consommateur.

Louiza Ait Ramdane

Algérie/France

# Prorogation de la convention avec les Laboratoires Sanofi

■ Le ministère de la Santé et les Laboratoires Sanofi ont prorogé, lundi à Alger, la convention de partenariat en matière de prise en charge des maladies chroniques, notamment l'hypertension artérielle, le diabète et les maladies cardiovasculaires, outre le lancement d'une étude sur l'obésité en milieu scolaire.

Par Halim T.

La convention a été signée du côté algérien par le directeur de la prévention et de la promotion de la santé, le D<sup>r</sup> Djamel Fourar et du côté français par le vice-président-directeur général des Laboratoires, Olivier Charmeil, en présence du ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui et le président-directeur



P.M.O.R.

général de Sanofi Algérie, Haïssam Chraïth. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du renforcement de la prévention et en particulier la prorogation de la première convention signée en

2014 relative à la clinique mobile sous le thème «Le chemin de la prévention» sur les maladies cardiovasculaires et le diabète, a indiqué le P-DG des Laboratoires Sanofi. Il s'agit également d'in-

vestir dans une deuxième clinique mobile dans le but de maîtriser les facteurs de risques liés à ces maladies et l'obésité en milieu scolaire, notamment dans les régions en manque de spé-

cialités médicales en la matière. Concernant la nouvelle usine Sanofi à la nouvelle ville de Sidi Abdellah qui n'est pas encore entrée en production, Olivier Charmeil a expliqué que l'usine «n'a enregistré aucun retard» et qu'il s'agit simplement de l'aménagement du site de la nouvelle ville qui est en phase finale et sera «prêt au début de l'année 2018», a-t-il dit, sans donner de date précise. Lors de leur entretien, le ministre de la Santé et le P-DG des Laboratoires Sanofi ont mis l'accent sur l'importance d'«élargir ce partenariat» et d'investir dans la nouvelle usine de Sidi Abdellah qui est «l'investissement le plus important de Sanofi dans le continent africain et dans le monde arabe». Les deux parties ont mis en avant leur disponibilité à investir dans la production de l'insuline injectable et les tests cliniques en les soutenant par une expertise internationale. Selon la direction de la prévention, la clinique mobile pour la prévention et le dépistage précoce de l'hypertension artérielle et du diabète (2014/2017) a donné des «résultats positifs», ce qui a incité les deux parties à la proroger et à lancer une deuxième clinique destinée aux régions reculées pour la période 2017/2020.

H. T./APS

En impliquant l'ensemble des acteurs

## Grand Sud : objectif, protéger les espèces animales en voie de disparition

L'Office du Parc national de l'Ahaggar (OPNA) de Tamanrasset s'emploie à faire adhérer l'ensemble des parties concernées par l'environnement dans la protection des espèces animales menacées d'extinction sur cette vaste région de l'extrême Sud du pays. Cette démarche se focalise sur l'activation et la mise en œuvre, avec le concours des différentes parties concernées, locales et étrangères même, de la protection juridique et législative des animaux sauvages classés en prédition encore dans cette région, a indiqué le directeur de l'OPNA, Mohamed Belghoul. Intervenant récemment dans le cadre de la Journée mondiale des animaux, le même responsable a mis en avant l'importante coordination avec les différents acteurs et mouvements associatifs concernés par la sauvegarde de la faune et de l'environnement, à l'instar de l'association des chasseurs de la wilaya. Il a aussi valorisé l'importante contribution des experts étrangers, au titre des programmes de développement internationaux, dont le Pnud, dans

la vulgarisation des méthodes techniques pour la conservation des espèces animales menacées d'extinction. Ce programme onusien de développement prévoit des opérations et études afférentes à la situation des animaux à travers les parcs culturels en Algérie, y compris ceux de l'Ahaggar et du Tassili. L'OPNA s'attelle, dans cette perspective, à mettre au point une stratégie à même d'assurer la protection des animaux menacés au sein de son territoire, mettant à profit le volet culturel et civilisationnel pour associer la population locale dans la protection de leur environnement et des animaux.

### Protection de la biodiversité et exploitation équilibrée de la faune

La protection de la biodiversité requiert, entre autres facteurs, l'utilisation équilibrée et rationnelle de la richesse faunistique, en vue d'éviter l'extinction de ces espèces, dont certaines transhument

encore dans la région, alors que d'autres se sont éteintes, ou en voie de l'être, du fait de l'acte indifférent de l'homme à l'égard de l'importance de la biodiversité à travers cette étendue du pays. M. Belghoul a signalé, dans ce cadre, que certaines espèces, bien que n'étant pas exposées à différents facteurs létaux dont le braconnage, demeurent endémiques, dont l'existence dépasse les 3 000 ans. Le foisonnement des moyens de locomotion et des équipements techniques utilisés dans la chasse aggravent les dangers susceptibles de peser lourdement sur la survie des animaux, car exploités hors saison de chasse et en période de mise en défens, contribuant de ce fait à la disparition accélérée de nombreuses espèces d'ongulés et de cervidés et fauves, tels que la gazelle, le mouflon et le guépard notamment. Soucieuse de la protection des espèces animales vivant dans la région contre le phénomène du braconnage et de la chasse non autorisée, l'OPNA œuvre, en coordination avec l'association des chasseurs, à lutter contre le braconnage par la mise en place d'un dispositif réglementaire à même d'alerter et de sensibiliser les contrevenants sur les dangers encourus de ces actes destructeurs de l'environnement et ses composantes. Ces démarches allant dans le sens de la conservation de la faune consistent, outre autres, en la mise en défens de zones et saisons de chasse en vue d'assurer la survie de ces espèces et d'éviter le sort de la vache de l'Erg (Temellalt), ayant peuplé la région, disparue suite aux multiples actes de braconnage irrationnel. Le directeur de l'OPNA a, à ce titre, appelé à faire face à ce phénomène de chasse irrationnelle et

non autorisée, d'œuvrer à la préservation de la biodiversité de cette région aux conditions favorables au développement de ces espèces, notamment les reliefs accidentés et monts.

### L'Ahaggar, un lieu de prédilection de trois groupes d'animaux

L'Ahaggar constitue, à l'instar d'autres régions du pays, un lieu de prédilection de trois groupes d'espèces d'animaux, certaines disparues depuis des millénaires, dont des espèces aquatiques et des mammifères, dont les gravures rupestres encore visibles dans certaines zones du flanc Ouest de Tamanrasset témoignent de l'existence, en sus des animaux sédimentaires et autres pétrifiés, dans la région du Tidikelt et d'In-Guezzam, dont certaines de leurs parties fossilisées sont entreposées au musée de l'Office. Le second groupe des animaux ayant peuplé la région, et gravés en dessins rupestres sur les monts et massifs de l'Ahaggar, porte sur l'éléphant, la girafe, la vache, l'hyène, la gazelle et le mouflon, bien reproduit par l'homme de la préhistoire à travers l'art rupestre. Les autres espèces d'animaux élisant encore domicile dans la région, les gazelles, les guépards et les mouflons, revêtent une attention particulière aussi bien de l'OPNA que de la population nomade de la région, qui ne ménagent aucun effort pour les contrôler et les observer afin d'éviter toute dégradation de cette richesse et d'assurer leur reproduction et leur protection et, ainsi, celle de la biodiversité du grand Sud.

Anissa Ch.

Education nationale

### Début des inscriptions à l'examen du baccalauréat

LES INSCRIPTIONS pour les candidats aux examens du baccalauréat (scolaires et libres) au titre de l'année scolaire 2017-2018 ont débuté lundi, a indiqué le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, sur sa page Facebook. La période des inscriptions pour les candidats au baccalauréat s'étalera jusqu'au 9 novembre à travers le site internet <http://bac.onec.dz>. S'agissant des examens de l'enseignement secondaire et primaire, les inscriptions sont prévues du 15 octobre au 15 novembre 2017, via le site <http://bem.onec.dz> pour le secondaire et <http://cinq.onec.dz> pour le primaire. A rappeler que le nombre de candidats aux trois examens nationaux pour la session 2017 était de 760 652 pour l'examen de fin de cycle primaire, 566 221 pour l'examen du BEM et 761 701 pour l'examen du baccalauréat.

K. L.

## Aquaculture

# Une ressource supplémentaire pour l'économie nationale

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a mis l'accent à El-Oued sur l'intérêt d'encourager les activités aquacoles en tant que ressource supplémentaire pour l'économie nationale.

Par Salem K.

«**L'** appartient d'encourager l'aquaculture par la généralisation de l'ensemencement d'alevins dans les bassins d'irrigation agricole, un segment d'activité pouvant constituer une ressource supplémentaire pour l'économie nationale», a indiqué le ministre lors de l'inspection de divers projets agricoles dans le cadre de la seconde journée de sa visite de travail dans la wilaya. Pour M. Bouazgui, cette option devra être accompagnée de mesures incitatives en direction des agriculteurs pour les impliquer dans l'activité aquacole et intégrer cette filière dans les segments culturels, en tant qu'activité d'investissement prometteuse. Accompagné du ministre du Pouvoir populaire pour la production agricole et les Terres de la République bolivarienne du Venezuela, Wilmar Alfredo Castro Soteldo, le ministre de l'Agriculture a affirmé que son département s'attelle à la mise en œuvre d'un programme de formation et de vulgarisation (session de formation) en direction des fellahs désirant investir dans la filière aquacole. Cette



formation spécialisée leur permettra de s'initier et de s'imprégner des mécanismes techniques appropriés et performants pour l'ensemencement d'alevins et de poissons dans les bassins d'irrigation agricole à eau douce, a estimé M. Bouazgui. Pour ce faire, a-t-il indiqué, «des facilités administratives et mesures incitatives pratiques seront envisagées en faveur des investisseurs dans l'aquaculture, dont le finance-

ment du projet d'ensemencement et son suivi continu par des spécialistes». Le ministre a, en outre, mis en exergue la contribution de ces activités dans l'accroissement de la production agricole du fait de l'exploitation des eaux d'élevage aquacole riches en produits organiques dans la fertilisation des terres arables. Le ministre vénézuélien a, de son côté, indiqué que «l'Algérie recèle d'importants atouts dans le domaine agricole,

dans ses volets agricole et d'élevage, qui incitent à lier le partenariat et la coopération entre les deux pays». «Il est important d'arrêter un plan d'action permettant l'échange d'expériences entre les deux pays, notamment dans les volets de développement de la céréaliculture et de l'élevage ovin, et de tirer profit de l'expérience algérienne dans le développement agricole», a souligné le même responsable vénézuélien. Mettant à profit cette visite

PHOTO R. dans la wilaya d'El-Oued, la délégation ministérielle a inspecté une exploitation agricole privée dans la région de Zemlat El-Faras, dans la périphérie d'El-Oued, qui s'étend sur 861 hectares, dont 344 ha irrigués. L'exploitation compte une richesse arboricole fruitière consistant en 30 000 palmiers productifs et 15 000 oliviers, irrigués à partir de 7 forages et 18 puits traditionnels. Le ministre de l'Agriculture, qui a visité le jardin botanique récréatif de la commune d'El-Oued, a mis en avant la nécessaire exploitation, par les investisseurs, de pareils espaces forestiers pour préserver la richesse sylvoicole et ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement, créatrices d'emplois. Au terme de sa tournée, la délégation ministérielle a visité une exploitation agricole privée à El-Gueddachi-Est, dans la commune de Robbah, dédiée à la production de diverses productions agricoles. Celle-ci renferme 300 palmiers dattiers, 400 oliviers, 200 orangers et citronniers, 20 serres pour la plasticulture, en plus d'une surface de 8 ha dédiée aux cultures fourragères et 12 ha aux cultures maraîchères, selon la fiche technique de cette exploitation.

S. K./APS

Destinées aux managers et cadres des entreprises économiques

## Lancement de la première promotion MBA à l'Inped de Boumerdès

L'Institut national de la productivité et du développement industriel (Inped) de Boumerdès a lancé la première promotion du Master of Business Administration (MBA) destinée aux managers et cadres supérieurs des entreprises nationales économiques et industrielles. Dans son allocution à l'issue de la cérémonie de lancement de cette nouvelle offre de formation, à laquelle était présent le représentant du ministre de l'Industrie et des Mines, la directrice générale de l'Inped, M<sup>me</sup> Asmani Fouzia, a fait savoir que ce MBA est le fruit d'une coopération entre son établissement et l'université canadienne de Montréal, qui se déclinera en trois parcours MBA Général, MBA Finance et MBA Gestion des ressources humaines. Ce MBA est, également, le fruit d'une expérience de plus de 50 ans acquise par l'Inped dans la formation supérieure en management au profit des entreprises et institutions, a-t-elle ajouté. D'une durée de 18 mois (en raison d'une semaine par mois), cette formation est destinée aux cadres et managers titulaires d'une licence ou d'un ingéniorat au minimum, avec une expérience professionnelle d'au moins cinq ans. Cette formation ambitionne de doter les ressources humaines bénéficiaires,

des connaissances les plus récentes dans le domaine du management, qui leur permettront l'acquisition des habilités et compétences susceptibles de relever le niveau de performance de leurs entreprises et institutions, a indiqué Ghend Abdelaziz, directeur central au ministère de l'Industrie et des Mines, signalant l'inscription de cette opération au titre de la stratégie nationale visant à relever le management national à un rang

mondial. Pionnier de l'introduction, en Algérie, des activités de formation, de conseil et d'édition, l'Inped accompagne les changements organisationnels des entreprises. Cet établissement a été créé le 31 août 1967, avant d'être érigé en Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) par le décret exécutif N° 98-163 du 19 mai 1998. Entreprendre toute action de formation continue de perfectionnement et de recyclage dans

les domaines de la gestion, des langues, des affaires et de la documentation, contribuer par des moyens appropriés aux actions initiées par les pouvoirs publics en matière de mise à niveau de l'économie nationale et assurer la formation en management de cadres et gestionnaires des entreprises publiques et privées, particulièrement celles du secteur industriel, figurent parmi les principales missions de l'Inped.

## Pétrole

## Le Brent ouvre la semaine à plus de 55 dollars à Londres

Les prix du pétrole ont marqué hier un recul en cours d'échanges européens par rapport à leur prix de clôture de vendredi dernier. A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 55,10 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 49 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de novembre cédait 15 cents à 49,14 dollars. Après le roi saoudien, qui s'est exprimé depuis Moscou vendredi, le secrétaire

général de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), Mohammed Sanusi Barkindo, a à son tour défendu l'idée d'une poursuite de l'accord de baisse de la production qui lie l'Organisation à d'autres producteurs, dont la Russie. Alors que l'accord est actuellement prévu jusqu'à la fin du premier trimestre 2018, «pour poursuivre le rééquilibrage du marché, il faudra prendre des mesures supplémentaires», a affirmé M. Barkindo, selon des propos rapportés par l'agence Bloomberg. «Le marché s'inquiète de l'équilibre de l'offre et de la demande en 2018, et n'est pas persuadé que l'Opep et ses

partenaires arriveront à poursuivre l'accord tout au long de l'année», a commenté un analyste. L'Opep se réunira fin novembre à Vienne. Les prix du pétrole résistaient mieux aux Etats-Unis. Contrairement à la tempête Harvey, qui avait paralysé les raffineries et fait s'accumuler les réserves de brut, entraînant une baisse du prix du WTI, l'ouragan Nate a forcé l'évacuation des plateformes pétrolières du golfe du Mexique. «Nate a arrêté 93% des capacités de production ce week-end dans le golfe du Mexique, mais cet effet devrait rester passager», selon un expert.

Agences

## Chine La production d'acier brut en hausse

LA PRODUCTION d'acier brut de la Chine a légèrement augmenté au cours des huit premiers mois de l'année en cours, selon des données de la Commission nationale du développement et de la réforme (CNDR). La production d'acier brut a progressé de 5,6% sur un an pour atteindre 566,41 millions de tonnes entre janvier et août, contre une baisse de 0,1% pendant la même période de l'année dernière, selon la même source. En même temps, les prix de l'acier ont continué à augmenter, avec l'indice intérieur du prix de l'acier ayant grimpé de 7,9 points à 112,77 en août en base mensuelle, et de 37,51 points en baisse annuelle, selon la CNDR. La hausse des prix de l'acier a été attribuée aux coûts plus élevés du minerai de fer, à la demande croissante et à la baisse de l'offre en raison de politiques du gouvernement pour réduire la surcapacité de l'acier et renforcer la protection de l'environnement, a expliqué l'Association chinoise du fer et de l'acier. R. E.

Constantine / Pôles urbains Ain Nahas et Massinissa

# Nécessité d'achever les travaux d'aménagement extérieur avant fin 2017

■ Les autorités locales de la wilaya de Constantine ont insisté, auprès des entreprises de réalisation des travaux d'aménagement extérieurs des logements publics locatifs (LPL) des pôles urbains de Ain Nahas et Massinissa, sur «la nécessité d'achever les travaux avant la fin de l'année en cours».

Par Ahlem N.

**A**u cours d'une visite d'inspection des chantiers de réalisation de logements publics locatifs dans ces deux sites, le wali de Constantine, Abdessamie Saidoune, a indiqué qu'il est nécessaire de multiplier le nombre des équipes et d'adopter le système de rotation (8x3) afin de réceptionner ces projets dans les plus brefs délais. Le chef de l'exécutif local, qui s'est rendu sur le chantier de construction de 3 000 logements au pôle urbain de Massinissa, a considéré que la réception de ce projet, dans les plus brefs délais, constitue «un défi à relever» en dépit des obstacles. Il a, en outre, donné des instructions à l'entreprise responsable de ce projet pour parachever les tra-

voux de réseaux et de voiries divers (VRD) «avant la mi-octobre», afin de permettre le raccordement de ces logements aux réseaux de gaz naturel et d'électricité et créer un accès vers ce groupement d'habitat. Le même responsable a évoqué la possibilité de livrer les logements prêts du programme de 2 300 LPL du pôle d'Ain Nahas, «même dans le cas où les travaux des équipements publics ne seront pas achevés à temps», promettant le cas échéant d'adopter un plan spécial de transport scolaire et public pour les bénéficiaires de ces logements. Dans le cadre de la réduction des délais de réalisation des programmes d'habitat, et afin d'accélérer le rythme des travaux, un accord à l'amiable a été trouvé avec le promoteur chargé de la réalisation de



Ph. &gt; D. R.

3 200 LPL à Ain Nahas pour la concession d'un quota de 2 000 unités à un autre promoteur. M. Saidoune avait également ins-

truit le directeur de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville pour la réservation d'assiettes foncières aux investisseurs privés afin

qu'ils construisent des équipements publics dans les secteurs de la santé, du tourisme et de loisirs dans ces groupements d'habitations. **A. N./APS**

Mila

## 13 hôtels d'une capacité de 1 200 lits en cours de réalisation

**A**u total, 13 hôtels privés d'une capacité globale de 1 200 lits sont en cours de réalisation à Mila, a révélé le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Abdallah Laâchouri. Deux hôtels, parmi ces infrastructures hôtelières, implantés à Chelghoum Laid et à Tadjenanet (sud de Mila) d'une capacité d'accueil d'une centaine de lits, sont déjà achevés et n'attendent que l'activation des procédures de conformité pour qu'ils soient mis en service, a souligné le même responsable. Deux autres grands hôtels en cours de réalisation à Mila et Chelghoum Laid avec

une capacité de 147 lits et 21 ailes seront ouverts au début de l'année 2018, a indiqué M. Laâchouri, faisant état de l'impact qu'auront ces réalisations dans la résolution du déficit en espaces d'accueil, une contrainte, a-t-il ajouté, ayant impacté le déroulement d'importantes festivités culturelles, sociales et sportives. Environ 2 000 lits seront réceptionnés au cours des années 2019 et 2020, a fait savoir le même responsable, rappelant que le parc hôtelier de la wilaya ne compte actuellement que 310 lits au sein de 7 hôtels fonctionnels. Cette même source a révélé,

par ailleurs, que 10 projets de construction de structures hôtelières, d'une capacité de 1 400 lits, ont reçu l'aval du ministère du Tourisme ainsi que les permis de construire, et dont les travaux n'ont pas été encore lancés. La wilaya de Mila recèle des potentialités touristiques de diverses natures en mesure de booster ce secteur d'activité et créer des postes de travail, notamment dans les régions de Beni Haroun, abritant le plus grand barrage du pays, et de Teleghma, ville réputée pour ses stations thermales.

Said F.

Oran

## Un premier projet d'élevage du poulet de ferme

**U**n jeune d'Oran œuvre à concrétiser un projet d'élevage du poulet de ferme, premier du genre au niveau de la wilaya, a-t-on appris de l'initiateur. Toutes les conditions sont réunies pour ce genre d'activité sur le parc du village de Sidi Hamadi dans la commune d'El Ancor (ouest d'Oran), a indiqué Abdelali Mohamed Amine. Le lancement du projet, qui sera finalisé en février prochain, se fera avec l'élevage de 1 000

poules pondeuses et 500 poulets de chair, a souligné ce jeune agriculteur de 21 ans. Ce genre de poules sera élevé en plein air, loin de l'élevage intensif, en adoptant des moyens naturels, un mode d'alimentation reposant sur du fourrage sans produits d'engraissement, selon ce jeune spécialisé aussi en élevage de la caille et en apiculture. Ce projet vise à diversifier la filière avicole, augmenter la production de la viande blanche et des œufs et

élargir l'activité, a-t-il résumé. A noter que les œufs domestiques sont très prisés par les consommateurs à Oran eu égard à leur qualité et à leur goût. Ils sont vendus aux marchés hebdomadaires et au marché populaire de Medina Jdida. Le prix de l'œuf peut atteindre 35 DA. Pour la réussite de ce projet, l'association de promotion du monde rural d'Oran, activant depuis 16 ans, veille à accompagner ce jeune membre de cette associa-

tion surtout en lui facilitant les procédures administratives, a souligné le président d'association, Fateh Abed. Cette association a pour objectif de réunir les compétences jeunes et les accompagner pour la réussite de petits projets agricoles. Basée à Es-Sénia, elle a réussi à développer l'élevage de la caille dans la capitale de l'ouest du pays, très peu connu en aviculture.

F. T./Agences

Tlemcen

## Une superficie de 172 000 ha ciblée par la campagne labours-semailles

**L**a campagne labours-semailles, lancée dernièrement dans la wilaya de Tlemcen, cible une superficie de 172 500 hectares, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles. Le chef de service réglementation de la production et appui technique à la DSA, Benzamma Abderrahim, a indiqué que la superficie à emblaver est répartie en 51 150 ha pour le blé dur, 40 650 ha pour le blé tendre, 75 700 ha pour l'orge et 5 000 ha pour l'avoine. Les céréaliculteurs se sont lancés dans la préparation du sol réservé à la culture céréalière

avant l'épandage des semis en novembre prochain. Pour assurer la réussite de la campagne labours-semailles, 4 860 tracteurs, 220 semoirs, 3 400 engins de préparation du sol et 260 de semis ont été mobilisés, a-t-on fait savoir. Une commission de wilaya a été créée pour le suivi de la campagne en activant le guichet unique à travers 19 annexes de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) depuis le 1<sup>er</sup> août dernier, en vue de faciliter l'acquisition des semences, des engrais et des intrants disponibles en abondance. Il a été

relevé 180 demandes pour bénéficier du crédit Rfig depuis l'ouverture du guichet unique où 157 demandes ont été avalidées pour un montant global octroyé de 172 millions DA, a-t-on encore indiqué. L'accompagnement des céréaliers porte sur le soutien à l'acquisition des engrais, des semences et des intrants ayant enregistré une baisse de 20% du prix de référence. La superficie agricole utile a atteint, dans la wilaya de Tlemcen, 350 285 ha dont 22% en zones pastorales.

APS

Ain Témouchent

## 3 200 logements publics locatifs prêts pour l'attribution

**QUELQUE** 3 200 logements publics locatifs (LPL) sont prêts pour attribution à travers les communes de la wilaya d'Ain Témouchent, a-t-on appris du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Mohammed Brahim Okbi a indiqué que ce quota d'habitat, dont les travaux sont achevés, est mis à la disposition des comités de daira chargés de leur distribution. Ces logements devront être livrés à leurs propriétaires avant la fin de l'année en cours ou au courant du premier trimestre de l'année prochaine. Les services de l'OPGI insistent sur la livraison des logements publics locatifs qui doit être accompagnée par l'opération d'aménagement externe des sites d'habitation et leur raccordement aux réseaux de voirie, d'AEP, d'électricité et de gaz. L'OPGI d'Ain Témouchent recense 16 940 logements publics en cours de réalisation dont 5 490 logements au titre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), a indiqué le directeur de l'OPGI. Pour rappel, la wilaya d'Ain Témouchent a enregistré, l'année dernière, la réception de 4 695 logements dont 1 453 LPL, 1 788 habitations rurales, 700 logements location-vente (AADL), 363 logements promotionnels aidés (LPA), 281 sociaux participatifs (LSP) et 110 LPP. **R. R.**



## Mauritanie

# Nouakchott et FMI proches d'une feuille de route d'un éventuel accord

■ Les discussions entamées en février dernier entre le FMI et la Mauritanie se poursuivent toujours avec comme principal objectif, une assistance financière du fonds international en faveur du programme économique qu'entend mettre en œuvre le pays sur les trois prochaines années.

Par Lamine H

**A** l'issue d'une nouvelle mission, les services du FMI ont salué les progrès réalisés par Nouakchott mais ont convenu de continuer encore les négociations afin de baliser la feuille de route d'un éventuel accord. Cette fois, la Mauritanie est à portée de l'accord avec le FMI pour bénéficier d'un programme d'assistance en contrepartie des réformes qu'elle entend mettre en œuvre pour assainir son économie et renforcer sa croissance d'ici à 2020 ! C'est en tout cas l'espoir qu'a laissé entendre la mission du FMI qui vient de séjourner à Nouakchott du 25 septembre au 6 octobre et qui a fait cas « de progrès considérables dans les discussions », selon les déclarations du chef de la mission Eric Mottu. « Les autorités mauritaniennes et la mission du FMI ont fait des progrès considérables dans leurs discussions sur un programme économique et des mesures de réformes qui pourraient être appuyés par un nouvel accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) couvrant la période 2017-20, visant à préserver la stabilité macroéconomique et soutenir la croissance inclusive », a souligné Eric Mottu. La preuve, les deux parties ont convenu de poursuivre les discussions dès la semaine prochaine à

Washington en marge des assemblées annuelles du FMI, et pour cette dernière ligne droite les négociations vont porter particulièrement sur le programme d'investissement public, la politique budgétaire ainsi que les réformes en matière de finances publiques et de politique monétaire. Autant dire qu'il reste encore du pain sur la planche même si les services du FMI ont fait cas d'une évolution notable de la situation économique ces derniers mois. « Les indicateurs économiques suggèrent une reprise de l'activité, l'inflation a été stabilisée à 2,2% en août, et les perspectives sont favorables malgré les incertitudes liées à la pluviométrie cette année. Le programme économique des autorités mauritaniennes privilégie une croissance inclusive et durable, en mettant l'accent sur la diversification de l'économie, la création d'emplois et l'amélioration du niveau de vie des populations, notamment dans le cadre de la Stratégie de croissance et de prospérité partagée (SCAPP) ».

## Stratégie de croissance inclusive

Les discussions entre le FMI et la Mauritanie ont débuté depuis février dernier et à l'époque déjà, les parties se sont accordées sur l'importance d'avancer rapidement pour aboutir à un accord qui se fait



encore attendre. Cette fois, en plus des bonnes notes du FMI sur les perspectives économiques, le pays dispose enfin d'une vraie stratégie de réformes structurelles pour une croissance inclusive. Le comité de pilotage interministériel présidé par le Premier ministre, Ould Hademine, s'est d'ailleurs réuni jeudi dernier pour peaufiner la validation de la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée 2016-2030 (SCAP), une stratégie à long terme qui englobera le programme économique soutenu par le FMI. La stratégie, qui a remplacé

le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, terminé en 2015, s'articule sur trois axes, à savoir l'accélération de croissance, la promotion des ressources humaines et la bonne gouvernance dans toutes ses composantes. De plus, vendredi en Conseil des ministres présidé par le chef de l'Etat Mohamed Ould Abdelaziz, le ministre de l'Economie et des Finances a présenté une communication sur les résultats de l'évaluation des politiques et institutions du pays pour l'année 2016 par la Banque mondiale. « De cet exercice annuel auquel sont soumis les

pays éligibles aux crédits de l'IDA, il ressort que notre pays a amélioré de cinq points son classement par rapport à 2015, occupant le 10<sup>e</sup> rang sur 38 pays éligibles au lieu du 15<sup>e</sup> rang dans l'édition précédente. Cette performance est d'autant plus importante que 40% des pays d'Afrique subsaharienne concernés ont enregistré un recul par rapport à l'année 2015, tandis que sept pays seulement, dont le nôtre, ont réalisé une amélioration de la qualité de la gouvernance », se sont félicités les autorités mauritaniennes.

L. H./Agences

## Tunisie

## Le ministre de la Santé meurt lors d'un marathon contre le cancer

**L**e ministre de la Santé, 56 ans, avait parcouru 500 mètres en courant à l'occasion d'un marathon organisé par une association collectant des fonds pour construire un hôpital pour enfants, avant de faire un malaise cardiaque dans sa voiture et de décéder dimanche. Le ministre tunisien de la Santé, Slim Chaker, 56 ans, est décédé dimanche après avoir fait un malaise cardiaque lors d'un marathon organisé au profit d'une association luttant contre le cancer, a annoncé le ministère. Le ministre avait couru 500 mètres. « J'ai perdu un frère et un collègue », a écrit le Premier ministre, Youssef Chahed, sur sa page Facebook. « Il est parti (...) en faisant son devoir, et il est mort en faisant un noble acte humanitaire », a-t-il ajouté. Le ministre avait couru dimanche matin quelque 500 mètres d'un marathon organisé à Nabeul par une association collectant des fonds pour construire un hôpital destiné aux enfants atteints d'un cancer, a indiqué le service de communication du ministère de la

Santé. Le ministre a fait un discours puis est monté dans sa voiture où il a fait un malaise, selon la même source, et il est mort à l'hôpital militaire de Tunis où il avait été transporté. Un hommage à son engagement patrio-

tique. Médias et réseaux sociaux ont rendu hommage à cet ancien conseiller du président Béji Caïd Essebsi, nommé au gouvernement lors du remaniement de septembre 2017. Auparavant, Slim Chaker avait siégé au gou-

vernement à plusieurs reprises depuis la révolte de 2011, comme ministre de la Jeunesse et des Sports, puis des Finances en 2016. « Il aura payé de son sang le prix de son engagement patriotique », a notamment souli-

gné sur Twitter le magazine tunisien Leaders. D'autres internautes voulaient voir en lui une victime des défaillances du système de santé tunisien, qui n'est pas parvenu à le sauver.

Samy O.

## Libye

## Les corps de chrétiens coptes tués par l'EI en 2015 retrouvés

**L**e 15 février 2015, l'EI avait diffusé une vidéo montrant la décapitation d'hommes présentés comme 21 chrétiens coptes, majoritairement égyptiens. Les dépouilles de 21 chrétiens coptes exécutés en Libye par le groupe État islamique (EI) en 2015 ont été découvertes dans un charnier près de Syrte, dans le nord, l'ancien bastion des djihadistes, a annoncé samedi une antenne du ministère de l'Intérieur. Les corps de « 20 hommes de nationalité égyptienne et un homme à la peau sombre pouvant être d'une autre nationalité africaine (...) ont été retrouvés grâce aux aveux des membres de l'EI faits prisonniers lors de la prise de Syrte par les forces loyales au gouvernement d'union nationale (GNA) », a indiqué la Direction de la lutte contre le crime organisé à Misrata (200 km à l'est de Tripoli) dans un communiqué. Le charnier a été

découvert vendredi matin, a précisé cette antenne du ministère de l'Intérieur du GNA. Le ministère des Affaires étrangères égyptien a confirmé cette découverte par les autorités libyennes. Ville des bords de la Méditerranée située à 450 kilomètres à l'est de Tripoli, Syrte était devenue en 2015 le bastion de l'EI en Libye avant d'être conquise en décembre 2016 par les forces du GNA aidées des milices de la ville de Misrata. Les corps retrouvés dans le charnier étaient mutilés, la tête séparée du corps, a indiqué la Direction de la lutte contre le crime organisé. Les dépouilles des victimes ont été transférées à Misrata et confiées à un médecin légiste. « L'ambassade d'Égypte communique depuis vendredi avec les Libyens en coordination avec le ministère de la Défense égyptien pour assurer le rapatriement des corps vers l'Égypte », a précisé un porte-parole du minis-

tère des Affaires étrangères au Caire. Un pays disputé entre factions rivales depuis la chute de Khadafi. Le 15 février 2015, l'EI avait diffusé une vidéo montrant la décapitation d'hommes présentés comme 21 chrétiens coptes, majoritairement égyptiens, enlevés en janvier de la même année dans l'ouest de la Libye. Après cette exécution, des dizaines de milliers de ressortissants égyptiens qui travaillaient dans les secteurs du bâtiment, des services, de l'agriculture et de l'artisanat avaient fui la Libye. Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est livrée aux milices alors que deux autorités se disputent le pouvoir : d'un côté, le GNA reconnu par la communauté internationale et basé à Tripoli ; de l'autre, une autorité exerçant son pouvoir dans l'est du pays avec le soutien du maréchal Khalifa Haftar.

R. M.



Turquie/Coup d'Etat

# Ouverture du procès de 143 ex-militaires

■ Le procès de 143 anciens militaires turcs, qui risquent la prison à vie pour leur implication dans des affrontements ayant fait plusieurs dizaines de morts sur un pont d'Istanbul lors du putsch avorté de juillet 2016, s'est ouvert hier.

Par Rosa C.

Les suspects, parmi lesquels 30 officiers, sont notamment poursuivis pour assassinat et tentative de renversement du parlement et du gouvernement, selon l'acte d'accusation de plus de 1 000 pages. Tous sauf huit sont actuellement en détention préventive et risquent chacun jusqu'à 37 peines de prison à perpétuité. L'un des épisodes les plus marquants du putsch manqué du 15 juillet 2016 s'est joué lorsque des militaires factieux ont fait feu sur des civils sur l'un des ponts qui enjambent le Bosphore, rebaptisé depuis le «pont des martyrs du 15 juillet».

Sept putschistes et 34 civils sont décédés dans les affrontements qui y ont eu lieu, selon

l'acte d'accusation. Parmi les victimes, figurent Erol Olçok, directeur de campagne du Parti de la justice et du développement (AKP) du président Recep Tayyip Erdogan, et son fils de 16 ans, nommé Abdullah Tayyip, en hommage au président turc et à son prédécesseur, Abdullah Gül.

Lors de l'enterrement de son «vieil ami» Erol Olçok et de son fils, M. Erdogan n'avait pu retenir ses larmes.

Des proches des victimes mais aussi des prévenus se sont rassemblés dans la matinée devant le tribunal de Silivri, à la lisière d'Istanbul, avant l'ouverture du procès. Certains portaient des t-shirt avec des inscriptions réclamant pour les accusés la peine de mort, abolie en 2004 mais dont M. Erdogan a évoqué à plusieurs reprises le rétablisse-

ment depuis le putsch manqué. De nombreux civils s'étaient précipités sur le pont la nuit de la tentative de coup d'Etat, répondant à l'appel adressé par M. Erdogan aux Turcs de confronter les putschistes.

«J'étais sur le pont avec mon père quand on nous a tiré dessus. Nous avons été tous les deux blessés par la même balle qui a pénétré dans mon bras avant de se loger dans celui de mon père», raconte à l'AFP devant le tribunal Fatmanur Goksu, une jeune femme de 24 ans, le visage encadré par un voile. Veycel Kilic, un homme âgé dont le fils, un ancien cadet de l'académie de l'armée de l'air fait partie des accusés, ne se fait pas d'illusion sur le sort qui l'attend. «Le système judiciaire n'est pas sain, donc je n'ai pas d'espoir», dit-il. Il affirme que son fils avait été «trompé» la nuit du coup d'Etat par ses supérieurs qui avaient envoyé les cadets de l'académie sur le pont en leur faisant croire qu'il s'agissait d'un exercice imprévu. «Ces gamins sont restés neutres. S'ils avaient pris partie, des milliers de personnes auraient été tuées et le sang aurait coulé dans le Bosphore comme un fleuve», affirme-t-il. Le 16 juillet 2016 au petit matin, les dizaines de soldats qui se trouvaient sur le pont s'étaient rendus, déposant leurs armes sur le pont, signe de l'échec imminent des put-



## Points chauds

Détérioration

Par Fouzia Mahmoudi

Visiblement, Recep Tayyip Erdogan ne veut plus se contenter d'avoir ruiné ses relations diplomatiques avec les Européens, et en particulier avec les Allemands qui furent pourtant pendant des années les plus ardents défenseurs de la Turquie ; aujourd'hui, le président turc a décidé d'envenimer également les relations de son pays avec les États-Unis. En effet, Washington et Ankara ont réduit dimanche leurs services de délivrance de visas respectifs, alimentant une tension diplomatique encore accentuée par l'arrestation d'un employé turc à la mission américaine à Istanbul mercredi dernier. L'ambassade américaine avait alors déclaré que le gouvernement US avait été forcé à réévaluer «l'engagement» de la Turquie à l'égard de la sécurité des services et du personnel des missions diplomatiques, et ce, à la lumière des «événements récents». Au-delà de cette formulation sur des «événements récents», l'ambassade américaine n'a pas explicitement mentionné l'arrestation de son employé turc. Celui-ci a été placé en détention provisoire par un tribunal d'Istanbul mercredi soir, accusé de liens avec le mouvement du prêcheur Fethullah Gulen, réfugié aux États-Unis, qu'Ankara estime impliqué dans le coup d'Etat raté de 2016 contre le président Erdogan. Ainsi, les États-Unis ont «suspendu tous les services de visas pour les non-immigrants dans tous les bureaux diplomatiques américains en Turquie». Les visas de non-immigrant sont délivrés à ceux qui se rendent aux États-Unis pour le tourisme, des traitements médicaux, les affaires, un travail temporaire ou des études. Les visas d'immigrant concernent ceux qui cherchent à vivre aux États-Unis de façon permanente. La Turquie a répliqué dimanche en suspendant «tous les services de visas» pour les Américains aux États-Unis, précisant que cela vise également les visas délivrés en ligne et à la frontière. Dans une tentative apparente de se moquer de l'annonce américaine, l'ambassade turque à Washington a publié successivement deux déclarations qui étaient presque des copiés-collés de celle de l'ambassade américaine à Ankara. Dès jeudi, l'ambassade des États-Unis s'était déclarée «profondément préoccupée» par l'arrestation de son employé, et avait rejeté les allégations visant celui-ci comme «totalement sans fondement». L'homme a été inculpé pour espionnage et tentative de renversement du gouvernement. Le porte-parole d'Erdogan, Ibrahim Kalin, avait défendu cette arrestation, affirmant qu'il devait y avoir des preuves sérieuses et pointant du doigt un appel téléphonique du consulat américain d'Istanbul à un suspect le soir du coup d'Etat, le 15 juillet 2016. Erdogan, lui, ne semble pas inquiet de la détérioration des relations avec Washington alors que les Américains ont été ces dernières décennies parmi les défenseurs les plus fervents d'Ankara. La Maison-Blanche a même fait souvent preuve d'ingérence en tentant, lourdement, d'appuyer l'adhésion de la Turquie au sein de l'UE, mais cela ne semble pas inquiéter Erdogan qui continue à isoler son pays. Mais peut-être est-ce là son but, isoler son pays pour en prendre un contrôle total et absolu, transformant ainsi une bonne fois pour toutes l'ancienne Turquie moderne développée et laïque en une nouvelle dictature islamique. F. M.

chistes. Ankara attribue cette tentative de putsch au prédicateur Fethullah Gulen, un ancien allié du président Erdogan dont il est devenu la bête noire à partir de 2013. M. Gulen, installé aux États-Unis, nie toute implication. Après la tentative de putsch, les autorités turques ont lancé une riposte implacable contre les partisans présumés du prédicateur avec des purges d'une ampleur sans précédent. Depuis juillet 2016, quelque 50 000 personnes ont ainsi été arrêtées et plus de 140 000 limogées ou suspen-

dues. Au cours d'un des nombreux procès visant des putschistes présumés, un tribunal turc a condamné mercredi à la prison à vie 40 personnes reconnues coupables d'avoir tenté d'assassiner le président Erdogan la nuit du 15 au 16 juillet 2016. Ces purges ont suscité l'inquiétude de pays occidentaux et de défenseurs des droits de l'Homme qui accusent le gouvernement turc de profiter de l'état d'urgence en vigueur depuis plus d'un an pour étouffer toute voix critique dans le pays. R. C.

Afghanistan

## Trois fois visé, le CICR réduit ses activités

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé hier la réduction de ses activités en Afghanistan et son évacuation du nord du pays après avoir subi en neuf mois trois attaques majeures qui ont fait sept morts dans ses rangs. Cette décision illustre la dégradation de la sécurité en Afghanistan au cours des derniers mois, notamment dans le nord où le conflit s'est intensifié depuis le printemps, mais aussi partout ailleurs en raison de la hausse de la criminalité. «Après discussions en interne au plus haut niveau, il est apparu que nous n'avons pas d'autre choix que de réduire notre présence et nos activités en Afghanistan», a annoncé à Kaboul devant la presse Monica Zanarelli, la chef de délégation du CICR, une des principales organisations humanitaires internationales. Les centres de Maimana, dans la province de Faryab (nord-ouest) et Kunduz (nord-est) «seront fermés d'ici la fin de l'année et celui de Mazar-i-Sharif (nord) sérieusement réduit», a-t-elle précisé. L'annonce de cette décision, difficile pour une organisation présente partout en Afghanistan depuis plus de trente ans, intervient un mois après l'assassinat d'une kinésithérapeute espagno-

le à Mazar. Le 11 septembre, Lorena Enebral Perez a été abattue en plein travail dans le centre de réhabilitation du CICR de cette ville par un patient atteint de polio qui venait s'y faire soigner depuis dix-neuf ans. «Le centre de réhabilitation pourra possiblement reprendre ses activités à l'avenir, mais nous devons le confier à un partenaire fiable», a précisé M<sup>me</sup> Zanarelli. «Quant au reste du pays nous sommes en train de voir comment opérer de la manière la plus sûre». Le CICR compte 1 800 employés en Afghanistan parmi lesquels 120 expatriés, dont «90 à 100 devraient rester dans le pays». «Le CICR a été visé par trois incidents majeurs en l'espace de neuf mois», a rappelé M<sup>me</sup> Zanarelli : avant l'attaque de Mazar, un de ses employés a été enlevé en décembre 2016 et détenu quatre semaines à Kunduz ; en février, six employés ont été tués dans une embuscade à Jowzjan (nord) et deux autres enlevés pendant sept mois avant d'être relâchés en septembre. «Nous savons quelles sont les conséquences de nos décisions dans le nord, mais nous n'avons pas le choix», a-t-elle poursuivi, alors que les populations sont de façon croissante exposées au conflit. De très nom-

breuses ONG et agences humanitaires sont présentes en Afghanistan, arrivées depuis le renversement du régime taliban par les troupes américaines fin 2001. Mais aucune n'a subi de telles pertes dans un passé récent. «Tant que nous n'avons pas compris pourquoi ces incidents se sont produits, il est difficile de dire s'ils étaient dus au hasard. Mais nous, nous nous sentons visés», a indiqué la responsable. «Les risques encourus sont devenus notre principal défi. Même si nous savons que le risque zéro n'existe pas, et ce n'est pas notre objectif, notre sécurité doit être garantie par toutes les parties au conflit», juge M<sup>me</sup> Zanarelli. A cette fin, le CICR entretient le dialogue «avec tous les principaux acteurs, mais nous ne pouvons pas parler avec tout le monde». Selon les autorités, une vingtaine de groupes armés opèrent en Afghanistan, dont les talibans et le groupe Etat islamique (EI) sont les plus actifs. L'EI, initialement implanté dans l'est, a étendu sa présence dans le nord depuis l'hiver dernier en particulier le long de la frontière avec l'Ouzbékistan, dans la province de Jawzjan.





Galerie Ahmed et Rabah Asselah

# Katia Challal expose ses œuvres

■ La terre natale et l'attachement aux origines est le thème principal de la deuxième exposition de l'artiste peintre Katia Challal en Algérie. Décorant la galerie de la Fondation Ahmed et Rabah-Asselah avec des œuvres réalisées à l'acrylique sur toile, cette exposition se veut un partage de souvenirs d'enfance.

Par Abla Selles

L'artiste peintre Katia Challal, autodidacte établie au Canada, expose jusqu'au 28 octobre à la galerie Ahmed et Rabah Asselah à Alger une vingtaine de peintures illustrant son attachement à son pays d'origine. Inaugurée samedi à la galerie de la Fondation Asselah-Ahmed et Rabah, l'exposition qui réunit 26 peintures évoque la terre et l'attachement aux origines de cette artiste éta-

blie au Canada depuis les années 1990. «*Je ressuscite à travers mes peintures, réalisées à l'acrylique sur toile, des souvenirs de mon pays qui remontent à ma tendre enfance*», dit Katia Challal, une artiste autodidacte qui expose pour la deuxième fois en Algérie. «*Le jardin parfumé*», «*L'envol*» ou encore «*Felouka*» (felouque) sont, entre autres, les tableaux qui suggèrent le voyage et la séparation d'avec l'Algérie. Optant pour la peinture sur toile et l'acrylique, l'artiste



peintre alterne tons sombres et vifs pour faire ressortir dans ses œuvres des émotions comme dans «*Élévation*», et des expressions à travers des voyages comme «*Entre ciel et terre*» et

«*Aurore*». De formats moyen et grand, les tableaux de Katia Challal invitent à la contemplation et au questionnement qui occupent une place de choix dans sa peinture. Aux traits

légers et fins, les toiles de Katia s'abreuvant aux paysages naturels de l'Algérie comme elle l'a illustré dans «*Timoun*», une peinture à l'huile montrant des silhouettes de femmes dans le désert algérien.

Dans d'autres œuvres, l'artiste propose des tableaux dytiques, composés de deux panneaux comme dans «*L'essence même*» et «*Monochrome*». Au Canada où elle vit, Katia Challal a participé à plusieurs expositions.

En 2016, elle avait pris part à Alger à une exposition collective dans le cadre des Premières Journées culturelles dédiées à la communauté algérienne au Canada. **A. S.**

## Rencontre internationale de la poésie à Blida

### Une centaine de poètes au rendez-vous

La wilaya de Blida a abrité dimanche l'ouverture de la 2<sup>e</sup> édition de la rencontre internationale de la poésie avec la participation de plus de cent poètes algériens et arabes. La deuxième édition de cette rencontre internationale a vu la participation de plusieurs noms connus sur la scène littéraire et poétique, à l'image de Rabah Khedouci, Slimane Djouadi, l'écrivaine Salima Meliza, ainsi que d'autres poètes arabes représentant plusieurs pays, notamment l'Égypte, la Palestine, l'Irak, la Tunisie, le Maroc et le Yémen. De nombreux poètes, écrivains et romanciers se sont félicités, en marge de cette rencontre culturelle, organisée par l'éta-

blissement de promotion des arts et des activités culturelles et sportives, de l'organisation de pareilles manifestations permettant à ces passionnés des lettres de se rencontrer. Dans ce contexte, le poète et écrivain Rabah Khedouci a mis en avant l'importance de la poésie dans l'éducation des esprits, relevant l'itérité de ces rencontres qui permettent aux jeunes de rencontrer leurs aînés.

Abondant dans le même sens, l'écrivain et romancier Slimane Djouadi a souligné le rôle de cette rencontre qui a permis à de nombreux poètes arabes et algériens de se rencontrer, avant de mettre en exergue l'importance d'en assurer la continuité par l'organi-

sation d'autres éditions.

Le directeur de l'organisme à l'origine de cette manifestation, Mourad Reguieg, a affirmé que cette rencontre a été organisée après le succès qu'a connue, en mars dernier, sa première édition, annonçant par la même occasion l'organisation, à la demande des passionnés de la poésie, d'une 3<sup>e</sup> édition au cours du mois de mars prochain.

Les passionnés de la poésie pourront assister, jusqu'à mercredi prochain, à des soirées de poésie organisées chaque jour à partir de 15h00 à la salle Alexandre-Waï, au centre-ville de Blida.

L. B.

## Afin de préserver le patrimoine matériel

### Une banque de données créée à Béchar

Une banque de données sur le patrimoine matériel vient d'être créée par le secteur de la culture de la wilaya de Béchar, sur la base d'une vaste opération d'inventaire de ce patrimoine, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale du secteur. La création de cette banque de données est un moyen de suivi et de protection de la déperdition d'une centaine de sites et espaces d'une réelle valeur historique, comme c'est le cas des 129 ksour et autres sites historiques et archéologiques inventoriés à travers les 21 communes de la

wilaya, a-t-on précisé. L'opération, menée par des experts de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (Ongebc), a permis aussi le rajout à la liste de trois autres sites à classer au registre du patrimoine national matériel, à savoir les ksour de Wakda dans la commune de Béchar, et ceux d'El-Ouata et Igli dans les communes éponymes, a-t-on signalé. L'on compte actuellement trois sites classés au patrimoine national, à savoir les ksour de Kenadza, Béni-Abbes et Taghit,

tandis que le schéma de protection des stations de gravures rupestres de la région de Taghit (97 km au sud de Béchar) est en voie d'être approuvé par les instances nationales pour sa concrétisation, selon la même source. Ainsi, et dans le cadre de la constitution de cette banque de données et d'informations sur le patrimoine matériel de la région, 129 ksour et sites historiques et archéologiques ont été recensés et inventoriés pour les besoins aussi des recherches scientifiques et surtout de protection et de pérennisation, a-t-on

ajouté à la direction de la culture. Outre cette initiative, une opération de sensibilisation de la population sur la nécessité de dons et dépôt de pièces historiques est lancée par la direction de la culture, pour l'enrichissement du musée de la wilaya, réalisé depuis plus de cinq années dans le but de son ouverture et de la mise en valeur de la connaissance, de la compréhension et de la gestion du patrimoine naturel, archéologique, historique et culturel de la région, a-t-on fait savoir à la direction de wilaya du secteur. **F. H.**

## Café littéraire et artistique aux Issers

### Le quatrième art à l'honneur

Le 4<sup>e</sup> art est à l'honneur dans la ville des Issers (Est de Boumerdès), à la faveur d'un café littéraire et artistique, dont la première édition a été ouverte dans la soirée de samedi, sous le signe un discours sur les planches.

Abritée par la maison de jeunes Ali-Ben Fetoum, la manifestation, qui se veut périodique (tous les 15 jours), est organisée par l'association théâtrale Cirta, avec pour objec-

tif la mise en lumière des réalisations de cette association, dont notamment celles lui ayant valu des distinctions à l'échelle nationale. De nombreuses figures théâtrales et artistiques locales et nationales, en plus de chercheurs du domaine, ont pris part à ce café littéraire qui a vu la présentation de la pièce «*Homk Salim*» du défunt dramaturge Abdelkader Alloula, suivie d'un débat ouvert entre les critiques présents, sur cette œuvre

présentée comme étant le premier monodrame de l'histoire du théâtre algérien.

Dans son allocution de présentation de ce monodrame, D' Abdelkrim Ghribi, de l'université de Constantine, a d'abord abordé la valeur artistique de cette œuvre de qualité supérieure, avant de souligner l'authenticité de la culture nationale chez Alloula, qui est reflétée dans toutes ses pièces, a-t-il estimé. **M. K.**

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Vivarium (2, rue de Savoie, Hydra, Alger)**

**Jusqu'au 20 octobre :**

Exposition de photographies «*Les êtres de lumière*», de Chafia Loudjici.

**Galerie d'arts du Sofitel**

**Algiers Hamma Garden**

**(El Hamma, Alger)**

**Jusqu'au 31 octobre :**

Exposition «*Identité*» de l'artiste

peintre Dounia Hedid.

**Musée communal de**

**Laghouat**

**Jeu 12 octobre à partir de**

**14h :**

Présentation du roman «*Hiziya,*

*princesse d'amour des Ziban*»

de Lazhari Labter (éditions El

lbriz).

**Théâtre régional Abdelkader-**

**Alloula d'Oran**

**Jeu 19 octobre à 19h :**

Un spectacle musical intitulé

«*Errances*» sera présenté par

l'interprète de musique

andalouse Lila Borsali.

**Galerie Seen Art (156**

**Lotissement El-Bina, Dély-**

**Brahim, Alger)**

**Jusqu'au 22 octobre :**

Exposition de peinture

«*Ecllosion*» de l'artiste Hasna

Naouel Khatir.

**Galerie Asselah (39, rue**

**Asselah-Hocine, Alger-**

**Centre)**

**Jusqu'au 17 octobre :**

Exposition de peinture de l'ar-

tiste peintre Bachir Bencheikh.



## Coup-franc direct

C'est le long terme qui paie

Par Mahfoud M.

Après les dernières défaites concédées par la sélection nationale, des voix se sont élevées pour demander des comptes au président de la FAF, Zetchi, et l'amener à lancer une révolution au sein de la sélection nationale. Ils souhaitent, ainsi, que ce dernier limoge le technicien espagnol, Alcaraz, sans se soucier du dédommagement que cela coûterait surtout que cela pourrait se retourner contre lui étant donné qu'on l'accusera de mauvaise gestion. En fait, ce n'est pas de cette manière qu'on gère une situation donnée et il faudra plus de patience pour mener le bateau à bon port. Ce n'est pas parce que l'équipe a échoué à se qualifier à la phase finale du Mondial qu'on devra tirer sur tout le monde et demander des comptes dès à présent. Il faut savoir que le travail à long terme paie et qu'il faudra être patient pour espérer améliorer la situation étant donné que tout vient avec le travail. La FAF devra maintenant se concentrer sur la meilleure manière de bâtir une équipe capable de se relancer sur la scène africaine surtout avec la prochaine CAN où l'équipe est appelée à aller le plus loin possible. En parallèle, un travail devrait être fait dans la formation pour préparer la relève et ne pas attendre à chaque fois que les centres de formation français nous préparent les joueurs.

M. M.

### Championnats africain et méditerranéen d'haltérophilie Le club des amateurs d'haltérophilie de Souk Ahras au rendez-vous

LE CLUB des amateurs d'haltérophilie de Souk Ahras participera, entre le 18 et le 21 octobre en cours, aux championnats africain et méditerranéen d'haltérophilie, prévus dans la wilaya de Béjaïa, a indiqué le président de ce club et champion du monde, Lyes Boughalem. Quatre fois champion du monde en haltérophilie, il a précisé que ce club participera au sein de l'équipe nationale avec 4 athlètes en l'occurrence Abdelalli Mansouri, Lyes Boughalem, Malia Chafai et Zohra Tatar, devenus populaires lors de diverses compétitions nationales, africaines et internationales. Les entraîneurs du club, Lyes Boughalem et Redha Bahi, ont déclaré que les athlètes avaient récemment effectué une formation très ardue et prouvé leur excellence et leur détermination à occuper les premières places lors de ces deux compétitions qui seront organisées dans la wilaya de Béjaïa sous la supervision de la Fédération algérienne de body-



building et powerlifting. Lyes Boughalem, nouveau recordman du monde de powerlifting dans l'épreuve du développé couché grâce au récent titre mondial qu'il a décroché aux Texas (Etats-Unis), a souligné la nécessité de prendre en charge ces jeunes qui disposent de grandes potentialités dans ce domaine, exprimant sa volonté de former des jeunes dans cette discipline. Le club des amateurs d'haltérophilie de Souk Ahras a obtenu plus de 40 titres de champion d'Algérie, 9 titres de champion d'Afrique, 1 titre de champion de la méditerranée en plus de 4 titres à l'échelle mondiale, a-t-on rappelé.

### Basket-ball/championnat arabe des clubs (dames) Hussein-Dey Marines se défait du Club olympique (Liban)

LES BASKETTEUSES algériennes de Hussein-Dey Marines ont battu le Club olympique du Liban sur le score de 80 à 73 (mi-temps: 41-29), dimanche pour le compte de la deuxième journée de la 19e édition des championnats arabes des clubs champions de basket-ball, organisés du 7 au 14 octobre au Liban. Après avoir dominé les trois premiers quarts-temps, le Hussein-Dey Marines, exempt lors de la première journée, ont trouvé beaucoup de mal pour prendre le large dans la fin du match, en témoigne le score final qui donnait l'avantage aux Algériennes avec sept d'avance seulement. Dans l'autre match

de la journée, Homenetmen Antalies du Liban s'est incliné devant le CS Sfaxien (Tunisie) sur le score de 44-65 (mi-temps: 15-30). Lundi, Hussein-Dey Marines sera opposé au CS Sfaxien de Tunisie (16h00), le Chabab Al Fahys (Jordanie) affrontera Homenetmen Antalies du Liban (18h00) et le Club olympique (Egypte) sera exempt. Outre Hussein-Dey Marines, troisième lors de la dernière édition disputée en Jordanie, quatre clubs prennent part à cette compétition : le CS Sfaxien (Tunisie), Homenetmen Antalies (Liban, organisateur), le Club olympique (Egypte) et Chabab Al Fahys (Jordanie).

## Fédération algérienne de football Zetchi nie toute volonté de départ

■ Le président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, a nié toute volonté de quitter son poste et donc de démissionner comme l'auraient suggéré certains qui ont affirmé que ce dernier se prépare à se retirer après les critiques qui l'ont touché surtout après les dernières contre-performances concédées par la sélection nationale.

Par Mahfoud M.

Ainsi, certains pensent que Zetchi a de grandes responsabilités dans cette situation à laquelle est arrivée l'EN d'autant plus qu'il est derrière l'engagement du technicien espagnol, Lucas Alcaraz qui n'a pas apporté sa touche à l'équipe et qui n'a pas réussi à imposer la discipline dans le groupe et surtout à donner une identité à cette équipe sans âme. Le premier responsable de la FAF, lui, ne voit pas les choses de cet avis, puisqu'il déclarera avant-hier soir dans une émission sur «Chourouk TV» qu'on n'a pas le droit de faire un quelconque jugement sur sa personne à travers les résultats de la sélection nationale et qu'en plus il n'a que six mois à la tête de cette structure alors qu'il avait hérité d'une situation difficile de l'ancien bureau fédéral et que donc il ne peut en aucun cas être considéré comme responsable de cette situation. Le patron du Palais de Dely-Brahim promet de rendre



Le patron de la FAF s'explique

compte, en outre, de ce qu'il devra faire dans quelques mois, après que la situation soit assainie et qu'il ai réglé tout ce qui a trait à l'organisation et la restructuration de la FAF. Il va droit au but en avouant qu'il compte aller doucement mais sûrement et qu'il devrait pouvoir réussir son pari. Pour ce qui est du driver de l'EN, Alcaraz, il estime qu'il ne

peut pas prendre une décision maintenant. «Si cela tenait à moi seulement, il serait parti mais il y a des paramètres qui entrent en jeu», dira-t-il en insinuant qu'il sera difficile de le limoger sans trouver un arrangement sur le contrat qui le lie à la FAF puisqu'il devra lui verser de forts dédommagements.

M. M.

### Ligue 1 / Mise à jour - 5<sup>e</sup> journée USMA-USMH ajourné à une date ultérieure

Le match USM Alger - USM El Harrach, initialement prévu mardi au stade Omar-Hamadi de Bologhine pour la mise à jour de la 5e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a été finalement reporté à une date ultérieure, a annoncé dimanche la Ligue de football professionnel (LFP). «Le match en retard entre l'USM Alger et l'USM El Harrach, prévu le 10 octobre pour le compte de la 5e journée, a été renvoyé à une date ultérieure», a indiqué la LFP dans un bref communiqué, sans dévoiler le motif de cet

ajournement. De son côté, la direction de l'USM Alger a indiqué sur son site officiel que le report de ce derby a été décidé à sa demande, car ayant actuellement quatre joueurs en équipe nationale A. Il s'agit des défenseurs Ayoub Abdellaoui et Farouk Chafai, ainsi que du milieu de terrain Mohamed Benkhemassa et de l'attaquant Okacha Hamzaoui, tous appelés par le sélectionneur national Lucas Alcaraz, pour un regroupement allant du 8 au 11 octobre au Centre technique national de

Sidi-Moussa (Alger). L'USMA et l'USMH sont les seuls clubs de Ligue 1 à compter encore un match en moins, à savoir quatre contre cinq pour les autres formations de l'élite. Les Rouge et Noir, qui restent sur une défaite (2-0) chez l'USM Bel-Abbès, sont actuellement 10<sup>e</sup> au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 5 points, au moment où leurs voisins harrachis, beaucoup plus en difficulté en ce début de saison, pointent à la 15e et avant-dernière place avec un seul point.

### Tennis /Circuit ITF féminin - Tournoi Riba Roja de Turia (Espagne) Ibbou engagée dans le tableau final

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, entièrement remise d'un problème musculaire à un mollet, intégrera directement le tableau final du tournoi professionnel «Riba Roja de Turia», prévu du 16 au 22 octobre en Espagne, selon la liste d'admission dévoilée dimanche par les organisateurs. La championne d'Afrique de 2015 avait ressenti des crampes à un mollet en prenant part à son quatrième tournoi consécutif à Hammamet (Tunisie) et a dû abandonner le 27 septembre dernier, alors qu'elle affrontait l'Italienne Anna-Maria Procacci.

La sociétaire de l'Académie de Valence (Espagne) a renoncé dans la foulée à un autre tournoi professionnel en Tunisie, auquel elle devait prendre part du 2 au 8 octobre, pour se donner le temps de récupérer et aujourd'hui que c'est le cas, elle a décidé de reprendre la compétition en s'inscrivant au tournoi «Riba Roja de Turia». Une compétition sur terre battue, dotée d'un prize-money de 15 000 USD qui va drainer certaines joueuses relativement bien classées en WTA, notamment la Française Elixane Lechemia (388<sup>e</sup>), l'Espagnole Yvonne Cavalle-

Reimers (407<sup>e</sup>) et sa compatriote Estrella Cabeza-Candela (409<sup>e</sup>). Ibbou (18 ans) passait habituellement par les qualifications pour atteindre le tableau final, mais depuis son bon parcours à Hammamet (Tunisie), grâce auquel elle a gagné 299 places dans le classement WTA, elle occupe un rang qui lui permet d'éviter les tours qualificatifs. L'Algérienne occupe en effet le 809<sup>e</sup> rang mondial, ce qui la place parmi les meilleures joueuses participant à des tournois de 15 000 USD, d'où sa capacité à intégrer directement le tableau final.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

## Deux personnes, dont un enfant de 3 ans, tuées dans deux accidents de la route

Deux personnes ont trouvé la mort hier matin à Tizi Ouzou au cours de deux accidents de route distincts survenus à Ait Yahia et Tadmaït, a indiqué, dans un communiqué, la cellule de communication de la Protection civile. Le premier sinistre s'est produit sur la RN12 à hauteur de Tadmaït (17 km à l'ouest de Tizi Ouzou) vers 06h30 quand une personne a été mortellement heurtée par un véhicule. La victi-

me, un homme de 40 ans, est décédé sur les lieux alors que le conducteur du véhicule mis en cause a été choqué et transféré à la polyclinique de Tadmaït. A Ait Yahia (60 km au sud de Tizi Ouzou), à l'origine du drame, le dérapage d'un véhicule suivi d'une chute dans un ravin hier peu avant 9 heures à hauteur du lieu-dit Boushel coûtant la vie à un enfant de 3 ans et des blessures à une femme. H.M

Oran

## Deux narcotrafiquants condamnés à 15 ans de prison ferme

LE TRIBUNAL criminel d'Oran a condamné, lundi, deux accusés à 15 ans de prison ferme et un troisième, en fuite, à la réclusion criminelle à perpétuité, dans une affaire de trafic de 3,80 quintaux de résine de cannabis. Les mis en cause dans cette affaire sont poursuivis pour importation, transport, détention en vue de la revente d'une quantité de 3,80 quintaux de résine de cannabis, ainsi que d'association de malfaiteurs. Les faits de cette affaire remontent au mois de mai 2016 lorsque les services de la Gendarmerie nationale, agissant sur information faisant état de l'acheminement à partir du Maroc d'une grosse quantité de résine de kif traité à bord d'un véhicule utilitaire, au niveau de Djebel Asfour, au lieu-dit Ouled Sidi Moussa, dans la région de Beni Snouss, relevant de la daïra de Maghnia, wilaya de Tlemcen. Selon l'arrêt de renvoi, la quantité de drogue a été introduite sur le territoire national par trois ressortissants marocains pour le compte de A.A. et son neveu actuellement en fuite, O.M. La quantité de drogue, acheminée à dos de mulets, a été alors déchargée dans le véhicule utilitaire conduit par un autre acolyte B.S. qui était accompagné de O.M. A Ouled Sidi Moussa, à la vue des gendarmes, les deux occupants du pick-up, B.S. et O.M. ont abandonné le véhicule et ont pris la fuite. B.S. a été arrêté alors que O.M. avait réussi à prendre la fuite. Lors de l'enquête, B.S. a révélé l'existence de A.A., le commanditaire et principal accusé dans cette affaire de connivence avec son neveu O.M. qui l'aurait contacté pour le transport de la drogue. A.A. a été arrêté à son tour et déferé au parquet Lors de l'audience, ce dernier a nié les faits qui lui sont reprochés, arguant qu'au contraire il était un informateur des services de sécurité, notamment pour les affaires de trafic de stupéfiants et qu'il avait aidé à résoudre de nombreuses affaires de ce type. Pour sa part, B.S., a reconnu avoir seulement trans-

porté la marchandise prohibée et que sa responsabilité se limitait à ce seul niveau comme il a précisé que les accusations d'importation et de détention de la drogue concernaient l'accusé en fuite, O.M., et sur A.A., le cerveau de cette affaire. Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a requis la peine maximale à l'encontre des accusés, en l'occurrence la réclusion criminelle à perpétuité. Pour sa part, la défense des deux accusés a tenté de limiter la responsabilité de B.S. au transport de la marchandise prohibée comme elle a essayé de disculper A.A., soulignant que celui-ci n'a rien à voir avec cette affaire et mettant en exergue l'absence de preuves directes contre lui, hormis le témoignage d'un autre accusé, B.S. Après les délibérations, A.A. et B.S. ont été condamnés à 15 ans de prison ferme, assortis d'une amende de 2 millions de dinars. Quant à O.M., en fuite, il a été condamné, par contumace, à la perpétuité.

## Arrestation de six narcotrafiquants et saisie de 62 kg de kif traité à Ain Témouchent et El Oued

Six narcotrafiquants ont été arrêtés dimanche à Ain Témouchent par un détachement de l'ANP appréhendé, le 08 octobre 2017 à Ain Témouchent, six narcotrafiquants et saisi 45 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement a saisi, à El Oued (4<sup>e</sup> Région militaire), une autre quantité de la même matière s'élevant à 17 kilogrammes, précise la même source. L. O.

## LE PRIX DU CARBURANT AUGMENTE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Bouzeguène

## Imposante marche pour exiger la vérité sur trois disparitions

La localité de Bouzeguène, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Tizi Ouzou; a connu hier, une journée de grande mobilisation de ses habitants pour réclamer la vérité sur des disparitions dont ont été victimes trois de leurs concitoyens en peu de temps dont le dernier, un homme de 40 ans, la semaine écoulée.

Par Hamid Messir

En réponse à l'appel lancé la veille par la coordination des villages de la localité pour une marche au chef-lieu de la commune, des milliers de personnes ont répondu présents. Les principales ruelles de Bouzeguène ont été envahies d'habitants venus exprimer leur solidarité envers les familles de ces disparus et surtout leur colère face à l'insécurité qui règne dans leur région. Silencieuse a été la marche avec des banderoles expressives déployées par les manifestants sur lesquelles peut on lire «Halte au banditisme», «Non à l'insécurité», «Exigeons la vérité sur nos disparus», «Non à la perte des valeurs humaines», «Non au laxisme», «Vérité sur la disparition de nos frères et sœurs» et «Justice sur l'assassinat du frère Arezki Kaced». La marche a démarré



depuis le collège Hamadi avant d'atteindre son point d'arrivée, le siège de la daïra de Bouzeguène où il y a eu des prises de paroles avant la remise de la plate-forme de revendications au représentant du chef de la daïra, absent hier. Les initiateurs de la marche se réuniront jeudi prochain pour évaluer les réponses des autorités à leurs exigences,

notamment la vérité sur les disparus et le renforcement de la sécurité dans leur région, faute de quoi ils menacent de passer à d'autres actions. A noter que la ville de Bouzeguène était paralysée par une grève générale en appui à la marche qui s'est déroulée dans le calme.

H. M.

Transport/contrôle

## De nouvelles dispositions pour le contrôle technique des véhicules

De nouvelles dispositions relatives au contrôle technique des véhicules ont été introduites par deux nouveaux décrets exécutifs publiés dans le «Journal officiel» n° 54. Ces deux textes modifient et complètent des décrets exécutifs datés, respectivement, de 1998 et de 2003. Ainsi, le premier décret exécutif, portant statut de l'Établissement national de contrôle technique automobile (Enacta), introduit essentiellement la gestion des cartes tachy-

graphes (enregistreur des vitesses). Il note aussi que l'Enacta est dorénavant chargée d'assurer des prestations de formation dans le domaine du contrôle technique et l'entretien des véhicules, ainsi que la formation des installateurs et réparateurs du chronotachygraphe et des agents chargés du contrôle. Le chronotachygraphe est un appareil électronique enregistreur de vitesse, de temps de conduite et d'activités (conduite, travail, disponibilité et repos) ins-

tallé dans un véhicule de transport routier. Quant au deuxième texte, il porte sur l'organisation du contrôle technique des véhicules automobiles et les modalités de son exercice. Ainsi, le décret indique que les agences de contrôle technique peuvent, désormais, installer et réparer les chronotachygraphes après l'obtention d'un agrément des services habilités de la métrologie légale, et peuvent aussi procéder à la vente de ces appareils. L. M.